

Mairie de GOUY-SAINT-ANDRE

oooooooo

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2013

L'an deux mil treize, le 16 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Françoise THELU, adjoint, en suite de convocation en date du 9 décembre 2013 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : THELU Françoise, MONCLAIRE Gérard, DELCUSE Fabrice, ROUZE Henri, GARBE Bertrand, LEBEL Frédéric, Ginette FAUQUET, Michel MARIETTE, Arlette DENIS, Georis DUBOIS.

Etaient absents : Yves BEUVAIN, Sophie DOZINEL, Véronique DEMILLY, Alain LECUL

Henri ROUZE a été élu secrétaire.

En prélude à la réunion, Madame Thélu invite le Conseil Municipal à avoir une pensée pour Germaine Trunet et sa famille qui est dans la peine.

1. Délibération 33-2013 : décision sur la vente du café-brasserie « Le Mirage »

Françoise Thélu expose qu'elle a reçu une proposition d'un habitant de Beaurainville qui se dit intéressé par l'achat de l'ancien café « Le Mirage » et de la maison attenante au prix délibéré de 120 000€. Le projet de l'intéressé se compose d'une brasserie-restauration-café et d'autre part d'une partie traiteur.

Au cours du débat qui a précédé le vote, les conseillers et adjoints ont exprimé leur point de vue sur cette opération. Sachant que le rachat de l'établissement se ferait d'ici 2 ans au plus tard et, qu'en attendant un bail de location serait signé avec l'intéressé, il est bien entendu qu'en cas de dédit, l'intéressé serait tenu de verser un dédommagement de 30 000€ et que les travaux durant le bail reviendraient à la commune.

Il a encore été précisé que la vente se ferait en l'état et qu'auparavant, un état des lieux sera fait.

La proposition a été acceptée à l'unanimité.

2. Délibération 34-2013 : Aide pour un branchement sur réseau d'eau

Madame THELU rappelle que le 08 juillet 1994, le Conseil Municipal avait décidé de verser une aide de 150€ aux particuliers qui réalisaient pour leur habitation un branchement sur le réseau d'eau avec traversée de chaussée, cette aide servant à couvrir en partie les frais de traversée de chaussée.

Un particulier, Monsieur Rémi Duquenoy est en train de construire une habitation principale dans la rue de Maresquel et va devoir faire une traversée de chaussée pour son branchement sur le réseau d'eau.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de reconduire une aide de 150€ à Monsieur Duquenoy. La dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2014, chapitre 011.

QUESTION DIVERSE

- Sécurité aux abords de l'école :

La sécurité aux abords de l'école préoccupe toujours le Conseil Municipal et c'est Bertrand Garbe qui a été désigné pour présenter un dispositif de prévention. Après la pose des barrières devant la mairie, 2 panneaux signalétiques seront implantés afin d'alerter les automobilistes de la présence d'enfants aux abords de l'école.

Fin du Conseil à 21h00

BEUVAIN Yves	
THELU Françoise	
FAUQUET Ginette	
MONCLAIRE Gérard	
DELCUSE Fabrice	
DUBOIS Georis	
GARBE Bertrand	
MARIETTE Michel	
LEBEL Frédéric	
DENIS Arlette	
CAVORY-DOZINEL Sophie	
DEMILLY Véronique	
LECUL Alain	
ROUZE Henri	